Taylor & Francis
Taylor & Francis Group

Bulletin de la Société Botanique de France

ISSN: 0037-8941 (Print) (Online) Journal homepage: http://www.tandfonline.com/loi/tabg17

Observations Sur Les Ulex Gallii Planch. Et Armoricanus Mab.

M. D.-A. Godron

To cite this article: M. D.-A. Godron (1879) Observations Sur Les Ulex Gallii Planch. Et Armoricanus Mab., Bulletin de la Société Botanique de France, 26:8, 303-308, DOI: 10.1080/00378941.1879.10825790

To link to this article: http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1879.10825790

Published online: 08 Jul 2014.

Submit your article to this journal

Article views: 6

View related articles

Full Terms & Conditions of access and use can be found at
http://www.tandfonline.com/action/journalInformation?journalCode=tabg17

Download by: [117.194.208.150] **Date:** 18 June 2016, At: 17:15

M. Fournier donne lecture de la note suivante :

OBSERVATIONS SUR LES *ULEX GALLII* Planch. ET *ARMORICANUS* Mab.

par M. D.-A. GODRON, correspondant de l'Institut.

C'est Le Gall, qui le premier trouva, dans les landes de la Bretagne, l'*Ulex* auquel M. Planchon a donné depuis le nom d'*Ulex Gallii*, en l'honneur du savant explorateur de la flore de l'ancienne Armerique. Cette plante paraît avoir beaucoup embarrassé l'auteur de sa découverte et lui causa bien des scrupules, qu'il exprime dans les termes suivants : « Lorsque, dit-il, j'étudiai, en 1823 et 1824, l'Ajonc en question, tantôt » confondu avec l'Ajonc d'Europe, tantôt pris pour l'Ajonc nain à raison » de ses fleurs, je reconnus qu'il se distinguait de ces deux derniers par » des caractères constants, bien qu'il parût un passage de l'un à l'autre. » Je lui donnai, dans mes notes d'herborisations, le nom d'Ajonc inter- » médiaire, *Ulex intermedius*. Plus tard, en examinant les descriptions » peu complètes de l'*Ulex provincialis* Lois. (1), j'eus des doutes sur la » valeur de la spécification que j'avais faite, et je pensai que la plante bre- » tonne pouvait bien être une variété velue de l'espèce trouvée en Pro- » vence, espèce qui, suivant le *Prodrome*, était, par ses caractères et par » sa grandeur, intermédiaire entre l'Ajonc d'Europe et l'Ajonc nain, » *characteribus et magnitudine inter duos priores medius* (2). » Le Gall se détermina enfin à le publier sous cette fausse dénomination (3).

Dans un autre passage, Le Gall s'exprime ainsi : « On est d'abord dis- » posé à regarder cet arbrisseau comme une variété à moindres dimen- » sions et à fleurs précoces de l'Ajonc d'Europe, variété qui serait due au » voisinage de la mer ; mais l'Ajonc d'Europe se développe bien sur le » littoral et sa floraison ne s'y trouve nullement hâtée..... Il faut ajouter » que la probabilité d'un croisement est très faible dans un genre où les » étamines restent renfermées dans la corolle. Enfin, pourquoi la pré- » tendue plante hybride serait-elle particulière au littoral, lorsque l'Ajonc » d'Europe et l'Ajonc nain couvrent ensemble de vastes espaces dans » l'intérieur du département (4)? »

(1) Dans la Flore de France, j'ai donné à cette plante de Loiseleur le nom d'*Ulex parviflorus* Pourr. *Act. de Toulouse*, t. III (1788), p. 333, et j'ai constaté son identité dans l'herbier de Pourret, existant au Muséum d'histoire naturelle de Paris. M. Bubani a fait la même constatation dans un autre herbier de Pourret, qui existe à Madrid. Le nom d'*Ulex australis* Clemente (*Ensayo de la Vid.* p. 291) date de 1807, et l'*Ulex provincialis* Lois. est de 1828.

(2) Le Gall, *Flore du Morbihan*, Vannes, 1852, in-12, p. 815.

(3) Id. *op. cit.* p. 126.

(4) Id. *ibid.*

Bulletin de la Société Botanique de France 1879.26:303-308.

Gay reçut, en 1847, des échantillons de cette même plante recueillis par le commandant Toussaint dans le voisinage de l'étang de Poulbon, près d'Auray. La conviction de notre savant botaniste parisien n'était pas encore fixée sur sa valeur comme espèce, et sachant que je m'occupais alors de la rédaction des Légumineuses pour la *Flore de France*, il m'en remit une petite grappe, longue de 12 centimètres, sur laquelle trois fleurs étaient épanouies. J'ignorais l'époque de la floraison. Ces matériaux étaient insuffisants pour me déterminer à la publier comme espèce distincte; je dus rester dans un doute prudent, et j'ai lieu aujourd'hui de m'en féliciter.

En 1839, M. Planchon la décrivit sous le nom d'*Ulex Gallii* (1). L'autorité scientifique de ce savant botaniste; celle de Webb, qui l'a découverte sur les côtes occidentales de l'Angleterre et la dit commune en Irlande (2); enfin celle de MM. Willkomm et Lange, qui l'indiquent sur les côtes des Asturies et dans l'intendance de Santander (3), méritaient une considération sérieuse, et j'avais fini par l'accepter comme espèce légitime.

Je possède l'*Ulex Gallii* Planch. d'Auray, de Vannes, de Belle-Isle, de Quévilly-le-Grand, près de Rouen. J'ai pu l'étudier vivant, en août 1859, à Cherbourg; en 1874, aux environs de Port-Louis; en 1879, à Lorient, où il était, cette année-là, très abondant : je l'ai recueilli dans ces trois localités. Il a aussi été, à ma connaissance, rencontré en France à Carnac, à Plouharnel, à l'île de Gravinis, à Châteaulin et à Valogne. C'est donc une forme végétale absolument occidentale.

Une autre forme d'*Ulex*, également à floraison estivale, a été découverte, en 1847, par M. Taslé aux environs de Vannes, et Le Gall s'est empressé de signaler cette plante et les observations judicieuses dont elle a été l'objet de la part de ce compagnon de ses herborisations (4). Elle fleurit aux mois de juillet et d'août, par conséquent alors que l'*Ulex europæus* a déjà développé et mûri ses fruits. On la distingue de cette dernière espèce par sa fleur un peu plus petite, mais un peu moins que celle de l'*Ulex Gallii;* par la forme et la position de ses bractéoles, qui, au lieu d'être largement ovales et appliquées contre le calice, sont linéaires-aiguës, très étroites, carénées sur le dos et naissant sur le pédoncule bien au-dessous du calice; enfin ses fleurs manquent de bractées, ou plutôt ces organes très réduits donnent naissance par leur aisselle au pédoncule. En 1863, M. Taslé en trouva de nouveaux pieds à Kavénoé près de Séné, et à Séréac près de Muzillac (Morbihan), dont quelques-uns

(1) Planchon, *Ann. des sciences natur.* série 3 (1849), t. XI, p. 213, tab. 9, et Van Houtte, *Fl. des serres et jardins*, t. V, p. 441, cum icon.
(2) Webb, *Ann. des sciences natur.* série 3, t. XVII (1852), p. 288.
(3) Willkomm et Lange, *Prodr. Floræ hispanicæ*, Stuttgart, in-8°, t. III (1877), p. 446.
(4) Le Gall, *op. cit.* p. 316.

Bulletin de la Société Botanique de France 1879.26:303-308.

présentaient au-dessous de la grappe fleurie les restes desséchés d'une floraison d'hiver, avec tous les caractères de la fleur et des bractéoles desséchées propres à l'*Ulex europæus*. Il l'a décrite, comme variété de cette espèce, sous le nom de *biferus*. Sa note a été insérée dans les *Nouvelles additions à la Flore du Morbihan*, par Arrondeau (1).

M. Mabille a retrouvé cette forme assez abondante au cap Fréhel et à Dahouet (Côtes-du-Nord). N'ayant sans doute pas eu connaissance des belles observations de M. Taslé, qui tranchent la question d'origine et de la nature de cette forme, M. Mabille l'a décrite, trois ans après, comme espèce distincte, sous le nom d'*Ulex armoricanus* (2).

Au mois d'août 1879, j'ai été assez heureux pour rencontrer, dans les haies et dans un petit bois au nord de Merville près de Lorient, en société avec l'*Ulex europæus* muni de ses fruits mûrs et l'*Ulex Gallii* en pleine floraison, cette plante de MM. Taslé et Mabille, présentant à la fois des fleurs et des fruits. J'ai pu reconnaître l'exactitude des observations de M. Taslé, sur les caractères des bractéoles dans la floraison estivale, mais aussi les caractères des bractéoles et des enveloppes florales de l'*Ulex europæus* de la floraison hivernale. Sur un pied, j'ai observé les deux floraisons isolées sur deux rameaux distincts et naissant de la même branche : l'un était en fleur, l'autre en fruits mûrs et enveloppés par les organes floraux desséchés. J'ai aussi observé d'autres pieds qui portaient fleurs et n'avaient pas accompli de floraison d'hiver.

L'*Ulex armoricanus* n'est donc pas, à proprement parler, une variété; c'est le produit d'une floraison anormale, une monstruosité physiologique.

Revenons à l'*Ulex Gallii*. Le 15 juillet 1874, j'ai rencontré dans les landes des environs de Port-Louis un pied de cette forme végétale, dont l'inflorescence en fleur présentait à sa base un fruit bien développé et déjà noir; il était encore entouré de ses enveloppes florales et de ses bractéoles desséchées, de tous points semblables à celles de l'*Ulex europæus*. En août 1879, à Merville près de Lorient, j'ai trouvé une douzaine de pieds d'*Ulex Gallii* dont les grappes fleuries portaient au-dessous d'elles des fruits assez nombreux, présentant le même développement, le même degré de maturation, les mêmes caractères des enveloppes desséchées qui caractérisent l'*Ulex europæus*. Cette forme n'est donc aussi que le résultat d'une floraison estivale de l'*Ulex europæus*, bien que l'*Ulex Gallii* ne montre le plus souvent que cette dernière floraison.

Les caractères indiqués par les auteurs pour distinguer ces différentes formes sont généralement exacts, en ce qui concerne la configuration, la

(1) Arrondeau, *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan* pour l'année 1863, p. 59.
(2) Mabille, *Ann. de la Soc. Linnéenne de Bordeaux* pour l'année 1866, p. 534.

Bulletin de la Société Botanique de France 1879.26:303-308.

largeur relative des bractéoles et leur point d'insertion sur le pédoncule ; mais ils sont loin d'être constants, et, en cherchant bien, les exceptions ne sont pas très rares : on en observe sur le même pied, sur la même grappe des *Ulex europæus*, *Gallii* et *armoricanus*.

Sur l'*Ulex Gallii*, les bractéoles ne sont pas toujours ovales-aiguës, elles sont quelquefois ovales-obtuses ou même arrondies au sommet. On en rencontre çà et là qui s'écartent plus ou moins de la base de la fleur. J'ai observé les mêmes faits sur une ou plusieurs fleurs d'une même grappe d'*Ulex nanus*.

Sur l'*Ulex armoricanus*, les bractéoles, ordinairement très étroites relativement au pédoncule, peuvent être aussi larges que lui et parfois sont appliquées contre la base de quelques fleurs.

L'*Ulex europæus* montre de semblables variations. Sur un échantillon de cette espèce recueilli par moi, en avril 1834, dans un bois longeant la route de Paris, aux environs de Château-Thierry (1), et que je retrouve dans mon herbier, la plupart des bractéoles sont ovales-lancéolées aiguës, plus larges ou plus étroites que le pédoncule, les autres restant normales. Quelques semaines après, au bois de Meudon, j'ai récolté un échantillon de la même espèce, sur lequel je constate à la fois l'existence de bractéoles largement ovales, obtuses ou aiguës, appliquées sous la fleur, et d'autres lancéolées aiguës écartées d'elle. Sur un échantillon recueilli à Lorient en mai 1863, je trouve un certain nombre de bractéoles plus larges que longues, arrondies au sommet, écartées de la base de la fleur.

Les bractéoles ne peuvent donc fournir de caractères sérieux pour distinguer les espèces de ce genre.

L'*Ulex europæus* est très répandu dans les terrains siliceux d'une grande partie de la France ; il est surtout abondant dans sa moitié occidentale. Il est bien moins répandu dans la région méditerranéenne. En Corse, on ne l'indique qu'à Bastia et à Castagniccia, et Salis le dit rare ; il est nul en Sardaigne et en Sicile. En Espagne et en Portugal, on le rencontre seulement dans les montagnes des provinces septentrionales, non loin de l'Océan. Il existe en Belgique et en Hollande, dans le nord-ouest de l'Allemagne. On le trouve encore en Danemark ; il est commun dans les îles Britanniques.

D'où vient donc que les deux formes signalées pour la première fois par MM. Le Gall et Taslé ne se rencontrent que dans le voisinage des côtes de l'Océan, tandis que leur type originel, l'*Ulex europæus*, est très répandu dans l'intérieur de la France ? L'influence du climat maritime

(1) On voyageait alors en diligence ; on montait les côtes à pied et l'on herborisait le long de la route : double plaisir pour les jambes engourdies et pour l'esprit, qui ne l'était pas moins.

Bulletin de la Société Botanique de France 1879.26:303-308.

me paraît en être la véritable cause. On sait que, sur nos côtes, les pluies momentanées, connues sous le nom de *grains*, sont fréquentes, surtout pendant les matinées; que la température plus douce et plus égale n'arrête pas la végétation; que ces deux causes, agissant sur des végétaux croissant sur un sol perméable et souvent humecté, doivent au contraire l'activer. Tandis que les rameaux de l'année précédente se disposent à fleurir, il s'en développe de nouveaux qui, aux mois d'août et de septembre, entrent prématurément en floraison. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les années humides, comme celle de 1879, ces formes anormales se sont montrées à moi en bien plus grand nombre que dans les années relativement sèches. L'une d'elles n'a pas été signalée jusqu'ici en Irlande, ni en Angleterre; c'est l'*Ulex armoricanus*, du reste plus rare que l'*Ulex Gallii*. Il est probable qu'on l'y découvrira. Jam. Edw. Smith n'a connu ni l'un ni l'autre. Mais, dans la dernière édition de sa *Flore d'Angleterre*, je trouve une indication qui aurait pu le mettre sur la voie de cette double découverte. Ce savant botaniste signale, comme époque de floraison de l'*Ulex europæus*, le mois de mai, qui, sur nos côtes de Bretagne, est celui où cet Ajonc est en pleine fleur; il ajoute à cette indication ces mots : « *And occasionally at all seasons* » (1). Il nous semble probable, dès lors, que cette prolongation accidentelle dans la durée de la floraison, attribuée par lui à l'espèce type, tient à ce que l'*Ulex Gallii*, dont l'existence en Angleterre a été signalée depuis, et peut-être aussi l'*Ulex armoricanus*, ont été méconnus par lui.

J'ignore si la floraison estivale de l'*Ulex Gallii* produit des fruits mûrs. Cette question reste pour moi fort douteuse. Toutefois, Webb s'est assuré que ses ovaires sont pourvus de six ovules (2). Delalande s'exprime à ce sujet ainsi qu'il suit : « Je complète cette note en disant que, le 30 » mai 1849, il ne restait plus que quelques fruits sur les tiges; les » autres étaient déjà tombés, et la plus grande partie de ceux que j'ai » recueillis alors se sont ouverts avec élasticité. Les légumes avaient la » villosité et les dimensions de ceux de l'*Ulex europæus*; leurs graines » étaient semblables » (3). Il ne dit rien des caractères des bractéoles et des enveloppes florales desséchées; cette constatation aurait une grande importance au point où nous avons conduit la question.

L'époque de la fructification, comme celle de la floraison, est variable dans l'*Ulex europæus*. Elle doit être successive, puisque la floraison elle-même l'est d'une manière remarquable. D'une autre part, l'époque de la fructification doit varier aussi suivant la température moyenne du

(1) J. Edw. Smith, *The English Flora*, édit. 2. London, 1829, t. III, p. 264.
(2) Webb, *Ann. des sciences natur.* série 3, t. XVII (1852), p. 288.
(3) Delalande, *Hoedic et Houat, histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan*. Nantes, 1850, in-8°, p. 112.

Bulletin de la Société Botanique de France 1879.26:303-308.

printemps. Au mois d'août 1879, j'ai trouvé les fruits des *Ulex europæus* et *Gallii* exactement dans les mêmes conditions de maturité : les uns étaient éclatés, les autres éclataient sous mes doigts ; enfin, j'ai pu en recueillir qui étaient complètement intacts et non complètement desséchés, le tout sur la même grappe. Cette observation s'applique aussi à la forme *armoricana*. J'ai recueilli des graines mûres des trois formes et je me propose de les semer. Delalande et Gall, les seuls qui aient parlé *de visu*, des fruits de l'*Ulex Gallii*, auraient-ils pris ceux de la dernière floraison hivernale pour ceux de la floraison estivale de l'année précédente? Ils auraient donc vu avant moi les faits que j'ai signalés et qu'ils ont mal interprétés. Cela me paraît certain, d'après les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Lorient et que j'ai rapportées plus haut.

Les modifications si curieuses que l'*Ulex europæus* a éprouvées, relativement à l'amoindrissement de la fleur, à ses enveloppes florales et à ses bractéoles, par l'effet d'une seconde floraison accidentelle, n'en constituent pas moins des faits dignes d'être notés, et d'autant mieux que celles qu'avait constatées M. Taslé sur l'*Ulex armoricanus* de M. Mabille sont analogues à celles que j'ai vues sur l'*Ulex Gallii* et donnent lieu à une même conclusion.

Il faut donc rayer ces deux formes anormales du nombre des espèces légitimes.

M. Bonnet annonce à la Société que M. Richter, receveur principal des douanes à Saint-Jean-Pied-de-Port, a découvert récemment, dans les environs de cette ville, trois plantes nouvelles pour la flore française : *Adenostyles pyrenaica* Lange, *Cirsium filipendulum* Lange, et *Armeria cantabrica* Boiss. et Reut. Ces espèces, qui n'avaient encore été signalées qu'en Espagne, sont voisines des *A. albifrons* Rchb., *Cirsium bulbosum* L., et *Armeria alpina*. M. Bonnet fait remarquer, à ce propos, que, d'après MM. Willkomm et Lange, l'*A. albifrons* Rchb. n'existerait pas dans les Pyrénées, où il serait remplacé par l'*A. pyrenaica* Lange.

M. Prillieux fait la communication suivante :

L'ANTHRACNOSE DE LA VIGNE OBSERVÉE DANS LE CENTRE DE LA FRANCE, par M. PRILLIEUX.

On signale de tous côtés, depuis quelques années, dans les diverses contrées de la France, des ravages causés dans les Vignes par des maladies qui jusqu'alors n'avaient guère attiré l'attention. C'est ainsi que la maladie

Bulletin de la Société Botanique de France 1879.26:303-308.